

Paris, le 18/11/2025

FIBD 3.0

5 points pour un renouveau du FIBD

Festival historique, ayant dépassé le demi-siècle, le FIBD bénéficie en outre du titre honorifique de Ville créative de l'Unesco (RVCU), porté par la municipalité qui l'accueille : Angoulême. Mais ce titre est aussi celui qui permet émulation et rayonnement du médium, auquel chacun et chacune est attaché, qu'il s'agisse de sa préservation, de sa diffusion et de sa bonne santé : la bande dessinée.

Ce festival mérite de conserver son aura sur le territoire local, national et international. Mais afin qu'il se pérennise, il doit opérer une transformation, de fond en comble. De nouveau, il est nécessaire qu'il soit à l'image de ses auteurices, c'est-à-dire embrassant l'ensemble de leurs diversités.

Car c'est avant tout l'Auteurice qui doit être replacé.e au centre de ce grand événement, attendu par toutes et tous, cet objet culturel, que l'on s'approprie dans l'immensité de sa richesse.

Dans ce cadre, nous proposons à la nouvelle équipe de travailler sur une base ambitieuse. En voici les grands axes.

1 - LES FONDAMENTAUX

Ces points sont une base de travail.

- **Festival inclusif et ouvert** (créant des ponts multiples) sur les différents genres de la bande dessinée :
 - Fin des clivages éditoriaux (manga / bande dessinée alternative / BD franco belge / bande dessinée indépendante etc.).
 - Inclure dans ces genres le webtoon, l'auto-édition / la micro-édition et leur donner de vrais espaces dédiés.

- **Équité** entre les différentes organisations d'auteurices BD pour la mise à disposition des salles, ou organisation d'évènements. Stabilité des interlocuteurices de l'équipe d'organisation du FIBD.
- **Écologie concrète**, et changer la date du festival printemps/automne de préférence.
- **Tarifs d'entrées** plus abordables.
- **Gestion transparente et saine**, avec une place accordée aux auteurices dans la gouvernance
- **Transparence des comptes**

2 – RECONNAISSANCE PROFESSIONNELLE

En tant que professionnel·les de la bande dessinée, nous souhaitons ici préciser certains points, mais mettre en avant d'autres qui sont tout aussi nécessaires.

- **Rémunération systématique** (dédicaces, expositions, ateliers/conférences/concerts dessinés, etc.) selon les tarifs de la Charte (tarifs mis à jour chaque année).
- **Les rencontres interprofessionnelles** : la BD rencontre le dessin animé, rencontre le jeu vidéo et autre...
- **Journées professionnelles BD** : tables rondes, masterclass, etc. Favoriser les échanges et rencontres artistiques entre les artistes auteurices internationaux invité·es par le festival. Ouvrir ces journées aux jeunes auteurices et aux étudiant·es BD.
- **Les Prix : égalité, diversité, représentativité, valorisation**
 Pour les expositions et les prix, pas de discrimination positive sur les prix. Par exemple: pas de prix spécial autrice ou d'exposition spéciale minorités.
 Nous suggérons à la place une égalité de traitement entre tou·tes. Et une véritable inclusivité et diversité (pas seulement de genre) dans les jurys, en les sensibilisant à la question, et en évitant un certain élitisme culturel parisien.
 Une refonte et réflexion des prix est essentielle pour une meilleure représentativité de l'ensemble de la profession -> création de nouveaux prix des coloristes, prix des scénaristes (prix Goscinny) à mettre plus en avant, prix de la meilleure couverture etc. Revalorisation des autres prix autres que

le Grand Prix et le Fauve d'Or, et reconnaissance des lauréat·es lors des remises de prix.

Le Grand Prix. Vote de tous·tes les auteurices à conserver, mieux briefer les éditeurices qui doivent signifier à tous leurs auteurices la possibilité de voter.

3 – LA PRÉSENCE ET ACCUEIL DES AUTEURICES

Nous redisons ce que nous avons toujours porté au sein de l'ADBDA : il faut mettre les auteurices BD au cœur du festival. Bien les accueillir ne peut que les inciter à s'impliquer davantage. Ces points-là sont essentiels pour y parvenir.

- **Aménagement du temps** : 2h par temps de représentation recommandé – Équilibre à trouver entre le temps de travail (dédicaces et interventions), le temps de visite des expositions, le temps pour les journées professionnelles et le temps de détente.
- **Gratuité totale des expositions et coupe-file systématique.**
- Qualité d'accueil : un lieu central de détente hors public et presse, bien chauffé, avec des sanitaires accessibles pour PMR (personnes à mobilité réduite). Ce lieu comprendrait également une pièce de repos pour les personnes neurodivergentes.
- **Point d'accueil et d'information identifiable et accessible** : pour les Masterclass, expo, dédicaces, tables rondes et permanence des institutions (Urssaf, Ircec etc.)
- **Garderie enfants avec du personnel qualifié** (auteurices en famille)
- **Hébergement et déplacement** : un accès central serait priorisé.
- **Feedback** à la suite du festival : envoyer des questionnaires de satisfaction et de remarques à renvoyer, dans le but d'améliorer et de prendre en considération les auteurices.

4 – LA LUTTE CONTRE LES VHSS (violences et harcèlements sexistes et sexuels)

Le nouveau FIBD doit devenir un lieu d'accueil exemplaire sur la lutte contre les VHSS.

- **Référent·e festival formé·e** et dédié·e + cellule d'accueil physique centrale + numéro de tél accessible H24 (inclure et engager la responsabilité des

maisons d'éditions en faisant de la prévention et de l'information en amont).

- **Mise en place d'une Safe Zone**, un espace où les personnes ayant subi un harcèlement lors du festival peuvent trouver refuge.
- **Choix des auteurices invité·es** (absence d'actes de harcèlement, d'agressions sexistes et sexuelles connues) **et professionnel·les** travaillant sur le FIBD.
- **Instaurer un climat non propice aux VHSS**, au moyen d'un affichage officiel dans tous les lieux, un rappel à la loi contre les VHSS et la possibilité de contacter la cellule d'accueil.

5 - DIVERSITÉ ET INCLUSION

Le FIBD représente l'évolution du monde de la bande dessinée, mais pas seulement dans ses prix et ses expositions. L'accueil et la présence des personnes issues de la diversité, désignées parfois comme personnes issues des minorités, doit être reconsidéré.

- **Diversité professionnelle** : dessinateurices, scénaristes, coloristes, traducteurices etc. Accès facilité aux jeunes auteurices et étudiant·es en bande dessinée.
- **Diversité dans son ensemble** : la représentation de toutes les diversités, ainsi que leur accueil sur lequel il est nécessaire que le festival devienne exemplaire.
- **Inclusion des personnes en situation de handicap** : accueil des personnes en situation de handicap avec un accès facilité à tous les lieux pour PMR (personne à mobilité réduite), mais aussi une prise en compte des handicaps invisibles.

Le groupement BD du SNAC

A PROPOS DU SNAC

Le Syndicat national des auteurs et des compositeurs (Snac) est le seul syndicat professionnel ayant pour objet de regrouper des auteurs/autrices et/ou des compositeurs/compositrices dans les principaux secteurs culturels : du livre (littérature, bande dessinée, jeunesse, scientifique et technique), du spectacle vivant (théâtre, danse, scénographie), de la musique (actuelle, contemporaine et à l'image), et de l'audiovisuel (scénario, réalisation, arts sonores, audiodescription, doublage et sous-titrage).

Créé en 1946, le Snac cherche à assurer pour tous les auteurs et toutes les autrices, la défense de leurs droits moraux et patrimoniaux, tant collectifs qu'individuels.

Il assiste et conseille au quotidien ses membres sur toutes questions juridiques touchant au statut de l'auteur, à ses règles sociales et fiscales.